

Auxerre, le 26 juin 2014

L'Inspecteur de l'éducation nationale

à

Mesdames les directrices et messieurs les
Directeurs d'écoles maternelle, élémentaire et primaire

Mesdames et messieurs les enseignants, enseignants
spécialisés, psychologues scolaires

**Emargement de tous les enseignants de l'école
(Personnels des RASED, BCC, BFC compris)**

**NOTE de SERVICE N°5
Année scolaire 2013 - 2014**

Je profite de cette dernière note de service de l'année scolaire pour vous souhaiter, au nom de l'équipe de circonscription, d'excellentes vacances. Je tenais à vous remercier de votre investissement au quotidien pour la réussite de tous les élèves.

Indications pour la mise en œuvre des programmes à l'école élémentaire

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=80467

Je demande à l'ensemble des enseignants de prendre dès à présent connaissance de ces indications et que celles-ci soient prises en compte dès la rentrée de septembre 2014.

Les observations faites lors de la consultation nationale de l'automne 2013 sont prises en compte. Dans l'attente du renouvellement des programmes de l'école élémentaire à compter de la rentrée 2016, la circulaire n°2014-081 publiée au B.O. n° 25 du 19 juin 2014 apporte un certain nombre d'indications pour la mise en œuvre des programmes de 2008 toujours en vigueur.

L'Inspecteur de l'éducation nationale



Nicolas BRIOLLAND